

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 5 août 2021

Date de laConvocation :
30 juillet 2021Date d’Affichage :
6 août 2021Objet : Délibération n° 2021-109

Tarifs de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs d'un site nordique dédié à la pratique du ski de fond et aux loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin pour la saison 2021/2022

L’an deux mille vingt et un, le cinq août à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie
sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, PONS Nicolas, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme ROMAN Leslie par Mme AUGIER Laetitia, Mme MOYA Nadine par Mme GRANET Céline.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

M. ARNAUD Cyril a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose :

VU la loi n°85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne et notamment ses articles 81 à 84,

VU l’Article L 2333-81 du Code des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 septembre 1985 instaurant la redevance Ski de Fond,

Considérant les propositions d'harmonisation tarifaires émanant de l'Association NORDIC ALPES DU SUD.

Le Maire propose

- L'adoption pour la saison hivernale 2021-2022 des tarifs annexés à la présente délibération ainsi que les conditions d'application y afférent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **Approuve** l'exposé du Maire,
- **Adopte** pour la saison 2021-2022 les tarifs de la redevance nordique annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE